



Mme Borne, la petite enfance sera dans la rue le 6 juin !

Les annonces de la première ministre au CNR du 1er juin laissent le monde de la petite enfance sur sa faim.

Prévoir 100 000 nouvelles places d'accueil d'ici 2027 puis 100 000 autres d'ici 2030 et y consacrer 5 milliards d'euros c'est bien à condition de prendre les bonnes mesures concrètes pour y parvenir.

Or :

- 100 000 nouvelles places, c'est au moins 20 000 nouveaux professionnels à former en plus des 10 000 manquant actuellement dans les structures.

- On entend qualité des modes d'accueil mais pas d'annonce concrète sur des mesures essentielles prônées par l'IGAS : un taux d'encadrement d'un adulte pour 5 enfants, une taille restreinte des groupes d'enfants, une formation plus qualifiée pour tous les professionnels d'accueil de jeunes enfants, des temps plus réguliers d'analyse de pratiques, une formation continue digne de ce nom...

- On nous dit reconnaître la pénurie des professionnels mais aucune annonce précise de revalorisation salariale immédiate pour rendre attractifs les métiers de la petite enfance – elle est renvoyée aux partenaires sociaux –.

Accroître l'offre d'accueil sans rétablir la qualité dans tous les modes d'accueil est un leurre. Le secteur n'attirera pas de nouveaux professionnels sans des mesures fortes en faveur de la qualité. Des contrôles plus réguliers et plus qualitatifs dans les structures, une meilleure gouvernance n'y suffiront pas...

Le gouvernement n'a manifestement pas repris à son compte, dans toute son étendue, la nécessité de réponses globales qualitatives et quantitatives pour un véritable service public de l'accueil de la petite enfance, ouvert à tous les bébés et bien-traitant envers chacun.

Nous serons bien dans la rue le 6 juin pour une réforme qui remette à l'endroit l'accueil de la petite enfance :

- ▶ **un ratio minimum d'encadrement de 5 enfants par adulte,**
- ▶ **la mise en conformité du nombre moyen d'enfants par groupe avec les standards internationaux,**
- ▶ **l'arrêt du recours à des professionnel.les sans aucune qualification ni expérience,**
- ▶ **l'inversion du ratio 40/60 en faveur des professions diplômées,**
- ▶ **l'élévation progressive vers le niveau IV a minima de l'ensemble des formations,**
- ▶ **le déploiement d'un socle de compétences « petite enfance » commun interdisciplinaire,**
- ▶ **un minimum d'une séance mensuelle d'analyse de la pratique par professionnel et l'exigence d'une formation continue digne de ce nom,**
- ▶ **la lutte contre la pénurie de professionnel.les passant notamment par une revalorisation salariale immédiate des professions de la petite enfance,**
- ▶ **une surface de 7m² par enfant sur tout le territoire,**
- ▶ **assurer la pérennité financière des établissements sans que cela ne passe par une pression permanente autour de l'occupation des structures donc viser l'extinction des financements PAJE et PSU,**
- ▶ **la convergence du reste à charge pour les parents quel que soit le mode d'accueil sur la base du quotient familial, premier pas vers la gratuité des modes d'accueil.**

Pour le dire haut et fort au gouvernement, toute la petite enfance sera dans la rue le 6 juin !

- ▶ **À Paris, rassemblement devant le ministère de la santé et des solidarités (angle avenue Duquesne-avenue de Ségur) à 10h30 le matin pour remettre à l'endroit l'accueil de la petite enfance**

Puis nous rejoindrons à 14h à Invalides la manifestation contre la réforme des retraites pour ne pas accueillir des enfants en mode dégradé jusqu'à 64 ans

- ▶ **En région, participation aux cortèges contre la réforme des retraites avec banderoles et panneaux à reproduire, cf. sur <https://pasdebebesalaconsigne.com/>**

